

# PROJET PEDAGOGIQUE



**Eté 2016**



# SOMMAIRE

## I. Présentation de la structure et organisation de l'équipe

1. Présentation de la structure et des locaux
2. Répartition des temps d'activité et de repos
3. Nature des activités proposées
4. Modalité de participation des mineurs et mesures envisagés pour les mineurs atteints de troubles de la santé
5. Modalités de fonctionnement de l'équipe

## II. Présentation du cadre pédagogique

- ❖ Favoriser la socialisation
- ❖ Favoriser la solidarité
- ❖ Favoriser l'épanouissement et la créativité
- ❖ Favoriser le lien avec les familles

## III. Annexes

- ❖ Projet éducatif
- ❖ Le Règlement intérieur

## PARTIE 1 :

# PRESENTATION DE LA STRUCTURE ET ORGANISATION DU SEJOUR

*L'ASELQO (Animation Sociale Educative et de Loisirs des Quartiers d'Orléans) est une association chargée de la mise en œuvre de l'animation urbaine à l'échelle de la ville et des quartiers d'Orléans.*

*Cette association a pour but :*

- *D'organiser, gérer, animer, promouvoir toute activité d'intérêt social dans les domaines éducatifs, socioculturel et de loisirs destinés prioritairement aux Orléanais et adaptés aux besoins des habitants des quartiers ;*
- *De développer la concertation avec les personnes physiques et morales agissant dans les mêmes domaines d'intervention ;*
- *De mettre en œuvre et gérer tous les moyens (humains, matériels, financiers) nécessaires à la réalisation des activités définies ci-dessus ;*
- *De respecter de toutes convictions, l'association s'interdit toute activité politique ou confessionnelle.*

# 1. PRESENTATION DE LA STRUCTURE ET DES LOCAUX

## ❖ *Le quartier Madeleine :*



Le quartier Madeleine est situé à l'ouest d'Orléans. Délimité au sud par la Loire, à l'est par les mails Jean Jaurès, au nord par le faubourg St Jean et à l'ouest par la venelle Gambetta, limitrophe à la ville de St Jean de la Ruelle, il s'étend sur 149 hectares. Les institutions sont fortement concentrées autour de la place du marché et le long des

mails Jean Jaurès.

Le quartier garde les vestiges de son passé agricole avec des venelles qui subsistent, la partie nord essentiellement composée de petites propriétés avec terrain et la partie sud proche de la Loire davantage composée d'immeubles.

## ❖ *Les locaux, des espaces et des moyens*

Le centre Aselqo madeleine dispose de :

- un bureau de direction, disposant de l'infirmier
- une salle et des sanitaires adaptés aux petits (salle 3-4 ans)
- une « grande » salle d'activités (salle 8-11 ans)
- une « petite » salle d'activités (salle 5-7 ans)
- un hall d'accueil
- une salle en sous sol (salle multimédia)
- une salle activités physiques « le petit dojo »
- une petite cuisine équipée,
- un petit terrain public est utilisé pour les jeux de ballon,
- une parcelle dans le Jardin Partagé d'Emmanuel
- Dojo de la Madeleine
- Piscine des Palais des Sports
- Gymnase René Amarger

L'accueil de loisirs utilise toutes les salles mises à disposition par le centre d'animation pour permettre aux enfants de travailler par petits groupes sur les projets.

## 2. REPARTITION DES TEMPS D'ACTIVITES ET DE REPOS

### ❖ *La répartition des groupes d'âges :*

Cet été, les enfants seront répartis en 3 groupes d'âges :

- ❖ Les 3-5 ans
- ❖ Les 6-8 ans
- ❖ Les 9-11 ans

### ❖ *La journée type*

	<u>Les 3-5 ans</u>	<u>Les 6-8 ans</u>	<u>Les 9-11 ans</u>
8h30 - 9h30	Accueil échelonné des enfants		
9h30 - 10h00	Le bonjour		
10h00 - 12h-00	Activités thématiques		
12h00 - 12h30	Départ échelonné des enfants / accueil des familles		
13h30 - 14h00	Temps d'accueil		
14h00 - 15h00	Sieste	Temps de repos	Temps calme
15h00 - 16h15	Temps d'animation		
16h15 - 16h45	Gouter		
16h45 - 17h00	Place aux enfants		
17h00 - 17h30	Départ échelonné des enfants / accueil des familles		

Une fois par semaines (jeudi ou mercredi), nous mettons en place une journée pique nique où les enfants sont accueillis toute la journée avec leur repas.

Une réunion hebdomadaire d'une heure est programmée le mercredi de 17h30 à 18h30 (temps de bilan, préparatifs d'activités ...)

### 3. NATURE DES ACTIVITES PROPOSEES

#### ❖ *Les projets d'animation*

L'ALSH de l'ASELQO Madeleine propose différents fils conducteurs tout au long de ces vacances d'été permettant ainsi aux équipes d'animation de proposer diverses activités ludiques et pédagogiques autour d'un thème fédérateur.

Juillet 2016 : "Graines d'Artistes"

#### ❖ Projet d'Animation 3-5 ans : "La galerie de Barbouille"

*Les enfants vont découvrir l'art au travers de différentes activités au cours desquels ils devront revisiter des tableaux de grands peintres. Ils vont également apprendre le mélange des couleurs et différentes techniques pour peindre.*

#### ❖ Projet d'animation 6-8 ans : "L'Art j'adore"

*Découverte de l'Art sous toutes ses formes afin de sensibiliser les enfants.*

#### ❖ Projet d'Animation 9-11 ans : "L'Art sous toutes ses formes"

*Découvrir l'Art en forme et couleurs*

Août 2016 : "Tous ensemble"

#### ❖ Projet d'Animation 3-5 ans : "Arts et musique"

*Faire découvrir aux enfants la musique à travers le rythme et la création d'instruments. Réaliser une création artistique pour au final créer un mini spectacle mêlant l'art et la musique.*

#### ❖ Projet d'animation 6-8 ans : "Vive l'Euro"

*Grace à super Victor, la mascotte de l'euro nous allons apprendre les valeurs d'un sport collectif par le biais d'activités manuelles et sportives!!*

#### ❖ Projet d'Animation 9-11 ans : "Coopération ludique"

*Mettre en place des activités et des jeux qui nécessitent la solidarité dans tous les domaines tels que : le sport, la cuisine, les activités manuelles, créatives, musicales... encourager tout au long du séjour et à chaque moment du quotidien un esprit d'équipe bienveillant et non de compétition et concurrence.*

## 4. MODALITES DE PARTICIPATION DES MINEURS ET MESURES ENVISAGEES POUR LES MINEURS ATTEINTS DE TROUBLES DE LA SANTE

### ❖ *L'inscription :*

- Toute inscription est validée par un paiement
- Le tarif à la journée ou à la demi-journée est calculé selon le quotient familial CAF ou MSA
- Les chèques vacances et CESU (pour les – de 6 ans) sont acceptés et viennent en déduction des sommes dues

L'inscription le jour même est possible dans la limite des places disponibles

### ❖ *Le dossier d'inscription :*

- Une fiche d'inscription dûment remplie et signée par les parents
- Une fiche sanitaire dûment remplie et signée par les parents
- Un certificat de scolarité pour les enfants de moins de 5 ans et pour les enfants scolarisés en école privée.
- Une attestation d'assurance responsabilité civile au nom de l'enfant
- L'adhésion à l'association (obligatoire et renouvelable au début de chaque année scolaire)

### ❖ *Les mineurs atteints de troubles de la santé*

En ce qui concerne l'accueil des enfants atteints de troubles de la santé, notre volonté sera de favoriser, le plus possible, leur intégration. Cependant nous ne sommes pas un établissement spécialisé, nos compétences et nos moyens dans ce domaine sont limités. De ce fait, nous étudierons au cas par cas les demandes de prise en charge.

La décision est prise par le directeur, suivant l'autonomie de l'enfant et notre capacité à l'accueillir

## 5. MODALITES DE FONCTIONNEMENT DE L'EQUIPE

Equipe juillet :

Membres de l'équipe	Fonctions	Diplôme	Période de présences
Delphine WAZEKWA	Responsable d'Animation	BAFD (stagiaire)	Du 6 au 29 juillet 2016
Nawel JARBOUI	Animatrice Référente 5-7 ans	BAFA	Du 6 au 29 juillet 2016
Corinne BARTOCHE	Animatrice Référente 8-11 ans	BAFA	Du 6 au 29 juillet 2016
Beignet Mélanie	Animatrice Référente 3-5 ans	BAFA	Du 6 au 29 juillet 2016

Equipe aout :

Membres de l'équipe	Fonctions	Diplôme	Période de présences
Jenny LAFFERRIERE	Responsable	BEATEP	Du 1 <sup>er</sup> au 31 aout
Delphine WAZEKWA	Animatrice	BAFA	Du 1 au 5 aout 2016 Du 29 au 31 aout 2016
MACEDO Sofia	Animatrice Référente 6-8 ans	BAFA	Du 1 <sup>er</sup> au 19 aout 2016
QUILES Romane	Animatrice Référente 9-11 ans	BAFA	Du 1 <sup>er</sup> au 31 aout 2016
PAPET Camille	Animatrice Référente 3-5 ans	BAFA	Du 8 au 31 aout 2016

Des stagiaires pratique BAFA seront aussi recrutés durant la période pour renforcer l'équipe.



Le rôle de chacun :

L'animateur BAFA :

- il assure la sécurité physique, affective et morale des enfants,
- il est autonome, accueille et se rend disponible,
- il est à l'écoute des demandes et des propositions,
- il encourage les enfants à participer à la conception et la réalisation des activités et des projets,
- il est force de proposition,
- il s'engage à faire aboutir les actions et les projets engagés,
- il planifie, organise, évalue,
- il participe à la réflexion, l'évaluation et l'adaptation du projet pédagogique,
- il doit être respectueux d'autrui, du matériel et des locaux (exemple/référent pour les enfants)

Le responsable ALSH :

- il assure le bon fonctionnement de l'accueil de loisirs sur le plan humain, relationnel et organisationnel,
- il est responsable devant : les enfants, les usagers, les parents et les institutions,
- il anime un groupe d'enfants, il organise et répartit le travail,
- il doit avoir une attitude et un comportement exemplaire vis-à-vis de son équipe,
- il est responsable de la cohésion de son équipe,
- il est porteur des demandes et des réflexions de son équipe et en assure le relais auprès du responsable de quartier
- il est aussi garant de la mise en œuvre du projet pédagogique, du bon fonctionnement du centre, de l'évaluation et de l'adaptation du projet. Il respecte les échéances et les procédures fixées par la direction,
- il doit avoir un rôle formateur et d'accompagnement auprès de son équipe

Le responsable doit contribuer à accompagner les animateurs dans leur projet, en les écoutant et en les guidant à comprendre et résoudre des situations d'animation.

Mise en place de bilans intermédiaires avec chaque membre de l'équipe afin de mesurer les décalages entre les missions définies et réalisées.

Le responsable doit être en mesure d'apporter une aide méthodologique, pédagogique voir technique à son équipe. L'accompagnement peut également se faire au moyen d'outils créés et adaptés par le responsable.

## PARTIE 2 :

# LE CADRE PEDAGOGIQUE

*Le centre de loisirs ASELQO Madeleine est mis en place pour répondre à un besoin de proximité. C'est un lieu de détente, de socialisation et de découverte. Les objectifs présentés ici s'appuient essentiellement sur la conviction que nous avons tous un rôle à jouer dans la société, que nous sommes acteurs et que des solutions sont à apporter par tous les acteurs du système.*

*L'apprentissage de la citoyenneté passe par « le vivre ensemble » et « le faire ensemble », la possibilité de coopérer autour d'un projet où chacun peut trouver sa place. Notre travail est aussi de promouvoir le droit à la différence, le partage et l'ouverture. Nous considérons que les parents sont nos partenaires et que leur participation active est nécessaire pour le bon épanouissement de leur enfant.*

**FAVORISER LA SOCIALISATION**

<u>Objectifs opérationnels</u>	<u>Moyens</u>
Initier les enfants au respect de l'autre et de l'environnement	Mettre en place des règles de vie avec les enfants
	Intégrer les enfants dans les temps de la vie quotidienne (rangement, préparation gouter...)
Valoriser le Vivre ensemble	Initier à la découverte de l'autre
	Découvrir d'autres cultures
	Faire des rencontres inter centre
Apprendre le respect mutuel	Faire dialoguer les enfants dans les cas de conflit

**FAVORISER LA SOLIDARITE**

<u>Objectifs opérationnels</u>	<u>Moyens</u>
Favoriser l'entraide au sein du groupe	Mettre en place une relation d'entraide à travers la vie quotidienne du groupe
	Mettre en place des jeux ou les enfants devront travailler en équipe
Développer l'esprit d'équipe	Mettre en avant un esprit d'équipe qui permet la tolérance et le respect
	Apprendre l'intégration, l'égalité, le travail en équipe

### FAVORISER L'EPANOUISSEMENT ET LA CREATIVITE

<u>Objectifs opérationnels</u>	<u>Moyens</u>
Favoriser l'expression artistique	Manipuler différentes techniques artistiques
	Travailler différentes techniques artistiques permettant à l'enfant de découvrir les Arts
Entretenir et encourager l'imagination, la liberté d'expression	Mettre en place des temps où les enfants ont la possibilité de s'exprimer
	S'appuyer les temps informels (gouters, accueil...) pour permettre à l'enfant de s'exprimer librement et apprendre à mieux le connaître
	Développer l'imaginaire des enfants
Permettre à l'enfant d'être acteur de ses vacances	Proposer plusieurs activités pour que les enfants puissent choisir
	Mettre en place des temps festifs où l'enfant pourra s'amuser

### FAVORISER LE LIEN AVEC LES FAMILLES

<u>Objectifs opérationnels</u>	<u>Moyens</u>
Intégrer les familles dans la vie du centre	Faire participer les parents sur un temps de la journée
	Permettre aux familles de mettre à profit leur savoir faire sur des temps d'animation
Mettre en place une relation de confiance	Faire du temps d'accueil un moment d'échange privilégié avec les familles
Favoriser le lien Parents-Enfants au travers d'activités	Mettre en place des ateliers spécifiques parents-Enfants

PARTIE 3 :  
**LES ANNEXES**



ACCUEILS DE LOISIRS DES ENFANTS ET DES JEUNES DE 3 A 18 ANS

## PROJET EDUCATIF

Le projet éducatif de l'Aselqo s'inscrit dans le cadre plus général de la politique éducative que mène la ville d'Orléans auprès du public enfance – jeunesse. Il s'appuie sur les valeurs :

- ↻ De respect des personnes quelles que soient leur origine et leurs différences
- ↻ De respect des règles de vie collective
- ↻ De respect des biens de chacun
- ↻ De respect des biens de la collectivité
- ↻ De respect de l'environnement
- ↻ De l'éducation à la citoyenneté et à la démocratie

**Les accueils de loisirs sont conçus comme une continuité dans le temps de l'enfant et du jeune entre la vie familiale, le temps scolaire et les autres activités des enfants.**

Ils répondent à plusieurs fonctions :

- 1) Une fonction éducative, les accueils de loisirs permettent de participer à l'éducation des enfants et des jeunes au sein de la communauté éducative :
  - Education à la vie collective
  - Education à la vie quotidienne
  - Acquisition et apprentissage au travers d'activités variées
  - Etape vers l'autonomie
- 2) Une fonction liée aux vacances et aux loisirs permettant aux enfants et aux jeunes :
  - De se reposer
  - De trouver des temps de loisirs, de plaisirs et de fête
  - De choisir le plus possible leurs activités et leurs interlocuteurs
- 3) Un besoin de garde d'enfant et d'accueil des jeunes, de qualité pour les familles

### Ils se basent sur des principes d'actions :

#### 1) Modalités d'accueil :

- L'accueil est organisé de façon à assurer la sécurité physique affective et morale des enfants et des jeunes
- La relation à la famille est primordiale. Elle conditionne l'accueil des enfants et des jeunes quelque soit leur âge
- Aucun mineur ne peut être accueilli sans une inscription effectuée par la famille

#### 2) Organisation de la vie collective :

- Elle doit être respectueuse des rythmes biologiques et des habitudes de vie des enfants et des jeunes
- Elle doit être adaptée aux tranches d'âges et aux capacités physiques et mentales de chacun
- Elle respecte les différences

#### 3) Utilisation des espaces :

- L'aménagement de l'espace doit être conçu en adéquation avec le projet pédagogique
- Les espaces polyvalents doivent être adaptés aux exigences pédagogiques
- Doit être conforme aux cadres réglementaires et s'adapter à l'évolution de la réglementation

#### 4) Organisation des activités :

- La notion de loisir est indissociable de la notion de plaisir
- La programmation doit être riche et diversifiée pour répondre à la variété des sources d'intérêts et des situations individuelles et collectives
- Les activités proposées doivent être généralistes, promouvoir et provoquer l'ouverture, la découverte, l'expérimentation
- Et proposer apprentissage de l'indépendance, dépaysement lors de séjours courts et de vacances dans un environnement nouveau
- La pratique sportive se situe au stade de l'initiation, de la découverte ou du loisir

#### 5) Rôle de l'équipe :

- Un diagnostic précis précède la définition des objectifs pédagogiques
- L'accent doit être mis sur l'observation afin d'analyser en permanence la logique des objectifs pédagogiques et les réajuster en fonction de leur évaluation
- L'équipe reste la garante du projet éducatif mis en œuvre dans le projet pédagogique, et en rend compte par un bilan en fin de période auprès de l'organisateur

#### 6) Modalités d'accès aux accueils de loisirs:

- Elles sont étudiées pour favoriser l'accès de tous par une tarification adaptée aux ressources de familles

## Accueils de Loisirs de proximité 3-11 ans Règlement intérieur

### Fonctionnement

Les ALSH sont ouverts les mercredis, et les vacances scolaires du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, pour les enfants de 3 à 11 ans.

Un goûter est fourni l'après-midi.

L'accueil se fait de 8h30 à 9h30 et de 13h30 à 14h. En cas d'activité exceptionnelle, sortie ou journée pique-nique, le respect de l'horaire de rendez-vous est exigé.

### Responsabilité générale

L'Accueil de Loisirs est responsable de votre enfant dès qu'il est confié à l'animateur. Cette responsabilité se termine dès que le parent vient chercher l'enfant auprès de l'animatrice.

Un enfant ne peut quitter les lieux qu'en compagnie de son responsable légal ou d'une personne dûment mandatée par autorisation écrite des parents. Une pièce d'identité sera exigée.

L'autorisation à se rendre seul au domicile doit être mentionnée sur la fiche d'inscription.

Tout parent ou responsable légal reprenant exceptionnellement son enfant avant l'heure de sortie doit signer une décharge de responsabilité.

En dehors des horaires d'accueil, les enfants ne sont plus sous la responsabilité de l'Accueil de Loisirs.

### Conditions d'accueil et d'inscription

Etre adhérent à l'ASELQO.

Etre âgé de 3 à 11 ans. Un certificat de scolarité devra être présenté pour l'inscription des enfants de moins de 4 ans.

Remplir un dossier d'inscription.

Le dossier est pris en compte dès lors qu'il est complet :

- Fiches d'inscription et sanitaire
- Certificat de scolarité pour les moins de 4 ans
- Pièces à joindre : attestation d'assurance « responsabilité civile », notification CAF ou MSA, n° sécurité sociale, carnet de santé (les vaccins doivent être à jour)

### Modalités d'inscription et de paiement

Les tarifs sont fixés chaque année par décision du Conseil Municipal et communiqués à l'ASELQO au mois de décembre.

Le prix à la journée et à la demi-journée est calculé selon le quotient familial des familles.

Le paiement est exigé lors de l'inscription soit par chèque bancaire, chèque vacances ou en espèces. Les bons CAF ou MSA viennent en déduction des sommes dues.

Le remboursement des absences ne se fait que sur présentation d'un certificat médical.